

REHABILITATION DES VESTIAIRES DE LA PISCINE DU MOREL

MARCHES PUBLICS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

SYNDICAT MIXTE DU MOREL

239 Chemin des Loisirs 73 260 AIGUEBLANCHE

Tél : 04 79 24 05 25 Fax : 04 79 24 45 37

SITE WEB : www.morel-loisirs.com E MAIL : morel-loisirs@wanadoo.fr



REHABILITATION DES VESTIAIRES DE LA PISCINE DU MOREL

ACTE D'ENGAGEMENT

SYNDICAT MIXTE DU MOREL - TEL : 04 79 24 05 25 - FAX : 04 79 24 45 37
SITE WEB : www.morel-loisirs.com E MAIL : morel-loisirs@wanadoo.fr

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître d'ouvrage :

Syndicat Mixte du Morel

Objet du marché :

REHABILITATION DES VESTIAIRES DE LA PISCINE DU MOREL AIGUEBLANCHE

Mode de passage et forme de marché :

MARCHE PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Marc MATHIS

Ordonnateur :

Marc MATHIS, Président

Comptable public assignataire des paiements :

Perception de Moûtiers
Trésorerie Principale 171 rue de la Chaudanne BP 203 73 604 Moutiers Cedex
Tel : 04 79 24 20 60.

SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT	4
ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX	4
2.1 – CONDITIONS GENERALES DE L’OFFRE DE PRIX	4
2.2 – CALCUL DE LA REMUNERATION	5
2.3 – MODALITE DE LA REMUNERATION	5
ARTICLE 3 : DELAIS D’EXECUTION	5
ARTICLE 4 : PAIEMENT	6
ARTICLE 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE	6
ANNEXE N°1 : MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES	10
ANNEXE N°2 : RELATIVE A LA PRESENTATION D’UN SOUS-TRAITANT OU ACTE SPECIAL.	11

REHABILITATION DES VESTIAIRES DE LA PISCINE DU MOREL

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- agissant pour mon propre compte ;
agissant pour le compte de la société :

.....
.....
.....
.....

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire
agissant en tant que mandataire du groupement conjoint
agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

Pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du
.../.../....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières (C.C.P), et des documents qui y sont mentionnés,
et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,
Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses particulière, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixées par le règlement de la consultation.

Article 2 : Offre de prix

2.1 – Conditions générales de l'offre de prix

- a) Est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois Mo fixé au C.CP.,

Cocher la case correspondante à votre situation
Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée
Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement
Rayer la mention inutile

REHABILITATION DES VESTIAIRES DE LA PISCINE DU MOREL

- b) Résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération,
- c) Comprend les éléments de mission de maîtrise d'œuvre définis au C.C.P .

2.2 – Calcul de la rémunération

Le montant provisoire de la rémunération est calculé sur la base suivante :

Taux de rémunération t	=	%
Coût prévisionnel des travaux Co	= 500 000	€ HT
Forfait provisoire de rémunération Co x t	=	€ HT
T.V.A. (.....%)	=	€
T.T.C	=	€
Arrêté en lettres	
	

Pour la variante numéro : ⑤

- Montant hors taxe :€uros
- TVA (taux de %) :€uros
- Montant TTC :€uros
- Soit en lettres :

2.3 – Modalités de la rémunération

Le forfait de rémunération est rendu définitif selon les dispositions du C.C.P.

La part attribuée à chaque cotraitant est fixée dans l'annexe 1 au présent acte d'engagement.

ARTICLE 3 : Délais d'exécution

Les délais d'exécution des documents d'étude et du dossier des ouvrages exécutés, exprimés en nombre de semaines calendaires, sont les suivantes :

<i>Code</i>	<i>Déai</i>
APS	
APD	
PRO	
DCE	
DOE	
EXE	

⑤Pavé à répéter et à remplir par l'entreprise pour chaque variante proposée

ARTICLE 4 : PAIEMENT

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes ci-après selon les répartitions jointes en annexe 1 :

- Ouvert au nom de :
Pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N°de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

- Ouvert au nom de :
Pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N°de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

- Ouvert au nom de :
Pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N°de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

Le maître de l'ouvrage se libérera également des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants aux crédits des comptes désignés à l'annexe n°2 du présent document.

ARTICLE 5 : Nomenclature communautaire

Sans objet

ARTICLE 6 : Sous-traitance

Dans le cadre d'une sous-traitance,

L'annexe n°2 au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traités indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (a) ou que nous envisageons (b)® de sous-traiter conformément à cette annexe est de :

Montant hors taxe : €uros
TVA (taux de%) : €uros

®Rayer la mention inutile

REHABILITATION DES VESTIAIRES DE LA PISCINE DU MOREL

Montant TTC : **€uros**
Soit en lettres :
.....

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (c) ou que nous envisageons (d) ^⑦ de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau ne correspondent au montant maximal de la créance que si le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement :

Montant hors taxe : **€uros**
TVA (taux de%) : **€uros**
Montant TTC : **€uros**
Soit en lettres :
.....

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

Signature du candidat

A

*Porter la mention
manuscrite:*

Le

« Lu et approuvé »

^⑦Rayer la mention inutile

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre[®] pour valoir
marché

Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération
en date du

A

Le

DATE D'EFFET DU MARCHE

Date de signature de l'avis de réception postal par le titulaire
(valant notification du marché) :

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....

4 La partie des prestations évaluées à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....

Et devant être exécutée par

[®] Préciser la ou les variantes à retenir dans ce marché

REHABILITATION DES VESTIAIRES DE LA PISCINE DU MOREL

En qualité de : membre d'un groupement d'entreprise sous traitant

A
Signature

Le^⑨

MODIFICATION (S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

(A renseigner autant de fois que nécessaire)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (indiquer l'unité monétaire du marché et le montant en lettre) à :

.....
.....

Montant initial : - Ramené à :
 - Porté à :

A

Le^⑩

Signature

^⑨ Date et signature originales

^⑩ Date et signature originales

REHABILITATION DES VESTIAIRES DE LA PISCINE DU MOREL

ANNEXE N°1 : MISSIONS ET REPARTISSIONS DES HONORAIRES

Forfait de rémunération : €uros H.T.

Taux de rémunération :%

Coût prévisionnel des prestations : **500 000,00 €uros H.T.**

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

Eléments De mission	Total sur Honoraires %	Total global H.T.	Répartition par cotraitant				
			Part de	Part de	Part de	Part de	Part de
APS
APD
PRO
ACT
VISA
DET
AOR
EXE
TOTAL	100%
OPC							

Signatures et cachets des cotraitants

SYNDICAT MIXTE DU MOREL - TEL : 04 79 24 05 25 - FAX : 04 79 24 45 37
 SITE WEB : www.morel-loisirs.com E MAIL : morel-loisirs@wanadoo.fr

REHABILITATION DES VESTIAIRES DE LA PISCINE DU MOREL

ANNEXE N°2 : Relative à la présentation d'un sous-traitant OU ACTE SPECIAL

A – Identification de l'acheteur

DC13

Acheteur : **Syndicat Mixte du Morel**
239 chemin des Loisirs
73260 AIGUEBLANCHE
Téléphone: 04 79 24 05 25
Télécopie : 04 79 24 45 37

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou aux cessions de créances : **Marc MATHIS, Président du Syndicat Mixte du Morel.**

Comptable assignataire des paiements : **Perception de Moûtiers**

B – Objet du marché

DC13

Objet du marché : REHABILITATION DES VESTIAIRES DE LA PISCINE DU MOREL

Numéro de marché (le cas échéant) : Lot n° :

Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :

C – Prestations sous-traitées

DC13

Nature des prestations :

Montant prévisionnel des sommes à payer directement au sous-traitant :

Montant HT :

Montant TTC :

Modalités de variation des prix :

Date ou mois d'établissement des prix : Les prix du marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois qui précède celui de la date limite de réception des offres.

D – Sous-traitant

DC13

Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :

Forme juridique :

Numéro et ville enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

Le présent acte spécial :

a pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agréer ses conditions de paiement

est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du :/...../20...

Le sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct :

Oui

Non

SYNDICAT MIXTE DU MOREL - TEL : 04 79 24 05 25 - FAX : 04 79 24 45 37
 SITE WEB : www.morel-loisirs.com E MAIL : morel-loisirs@wanadoo.fr

REHABILITATION DES VESTIAIRES DE LA PISCINE DU MOREL

E – Conditions de paiement prévu par le projet ou le contrat de sous-traitance et modalités de règlement	DC13
--	------

Compte à créditer (intitulé, numéro,...) – Joindre un relevé d'identification bancaire ou postal :

Avance :

- le sous-traitant demande à bénéficiaire de l'avance
 le sous-traitant ne demande pas à bénéficiaire de l'avance

Modalités de règlement :

.....

F – Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics	DC13
--	------

Le sous-traitant mentionne les capacités professionnelles et financières suivantes :

.....

.....Le sous-traitant produit, dans tous les cas de figure, une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

G – Exemple unique du titulaire	DC13
---------------------------------	------

- Le titulaire établit qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 116 en produisant soit l'exemplaire unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance.
- Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemplaire unique prévu à l'article 106 du Code des marchés publics.
- Le titulaire déclare que l'exemplaire unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

H – Acceptation et Agrément des conditions de paiement du sous-traitant	DC13
---	------

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agréé ses conditions de paiements.

REHABILITATION DES VESTIAIRES DE LA PISCINE DU MOREL

A le

Le candidat ou le titulaire

A le

Le représentant de l'acheteur

I – Notification de l'acte spécial au titulaire

DC13

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.

A le